

Produit en Presqu'île de Guérande : un essai à lancer

Avant le début du conseil municipal de lundi, Max Palladin, directeur de la Société d'économie mixte (SEM) du port de La Turballe et du Croisic, a fait un point sur l'opération de logo de l'association « Produit en Presqu'île de Guérande ». « Cela va permettre une marque visuelle d'identification géographique pour les produits de la pêche artisanale, tout

en gardant la provenance Le Croisic. » Un logo visible notamment sur les menus des restaurants et sur internet. Certains élus ont fait part de leurs inquiétudes.

« C'est une aberration, s'est exprimé Bernard Cambier, conseiller municipal. On s'est battu pour avoir un label Le Croisic. Intégrer Guérande est absurde. »

« Créer un label coûte cher, si on est seul cela sera compliqué », a insisté Max Palladin. « Pourquoi un label Guérande ? On a déjà le sel de Guérande », a demandé Françoise Thobie, conseillère municipale. Max Palladin assure que l'appellation Le Croisic ne sera pas perdu. « C'est un essai qui est lancé, s'il n'est pas concluant on arrêtera. »